

20 novembre 1935 255

Au.

Monsieur Pierre Gaudy, 8 Avenue Gourgaud, Paris 17^e

Monsieur,

Nous avons été très heureux d'être informés par M. Huisman, Directeur général des Beaux-Arts, de ce que par une lettre du 22 octobre vous lui avez communiqué l'assentiment de Madame Maurice Gaudy au Château de Vuillafans près d'Ornans, Doubs, à collaborer à la grande exposition Courbet qui aura lieu avec le concours du Ministère de l'Instruction Nationale de France et sous le haut patronage du Président des Ministres M. Pierre Laval et de M. le Ministre de l'Education Nationale, dans les salles du Musée des Beaux-Arts de Zurich. Le jour de l'inauguration de cette exposition, qui durera du 14 décembre jusqu'au commencement du mois de février, étant proche, nous vous prions de vouloir bien nous signaler les sommes à lesquelles nous avons à assurer les deux toiles

"Le rendez-vous de chasse 1861"

"La vache perdue à Maizière 1864"

que Madame votre mère et vous voulez bien nous confier. Dès que nous les connaissons nous informerons nos sociétés d'assurance de sorte que l'assurance soit en vigueur à partir du moment où les toiles sont livrées à notre expéditeur, jusqu'à leur retour chez vous après la fin de l'exposition. L'expédition dont les frais aller et retour sont à la charge de notre Musée, devra se faire grande vitesse, port dû, avec la prescription formelle "en douane à Zurich", ce qui évitera un arrêt de l'envoi à la frontière suisse; il passera immédiatement à Zurich où les formalités de douane se feront sous nos yeux au moment du déballage des toiles, comme pour le retour lorsque celles-ci seront remises dans leur caisse pour rentrer chez vous.